



## ÉTABLISSEMENT

Eau 17  
131 Cours Genet  
BP 517  
17119 Saintes Cedex

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA  
CONCURRENCE**

TRAVAUX

**Section 1 : Identification de l'acheteur**

**Nom complet de l'acheteur :** Eau17 (17)

**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 25170181900012

**Code postal / Ville :** 17119 Saintes Cedex

**Groupement de commandes :** Non

**Section 2 : Communication**

**Moyens d'accès aux documents de la consultation**

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Identifiant interne de la consultation :** 2024-12-MD

**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Mathilde DIDIER - Tél : +33 546927277 - Mail : [Mathilde.didier@eau17.fr](mailto:Mathilde.didier@eau17.fr)

**Section 3 : Procédure**

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

Capacité économique et financière : Le dossier à remettre comprendra : Lettre de candidature - Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOT1).

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

Capacités techniques et professionnelles : - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu

d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin,

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la

prestation pour laquelle il se porte candidat.

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** Jeudi 29 août 2024 - 13:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** Critères énoncés dans le Règlement de consultation

**Section 4 : Identification du marché**

**Intitulé du marché :** Commune de FOURAS - Reconstruction du poste de refoulement - PR parking de l'Île d'Aix

**Classification CPV** : 45232423

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Les travaux consistent en :

La fourniture, pose , mise en oeuvre et mise en service d'un poste de refoulement pour les eaux usées :

- Débit objectif de 15,5 m<sup>3</sup>/h à 14mCE m HMT
- Equipements et raccordements hydrauliques
- Automatisation
- Aménagements paysagers
- Protection contre les régimes transitoires
- Mise en service et essais de bon fonctionnement

**Lieu principal d'exécution** : FOURAS

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## **Section 6 : Informations complémentaires**

**Visite obligatoire** : Non

**Autres informations complémentaires** :

La signature électronique est requise, l'acte d'engagement, y compris ses annexes éventuelles (mise au point, DC4, etc...), sera signé électroniquement selon les modalités prévues par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

## **Date d'envoi du présent avis**

08 juillet 2024